

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE MONTPELLIER

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Responsable pédagogique : Anouk BORIES

PRÉSENTATION

La LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers du Notariat est une formation professionnalisante, destinée à l'insertion professionnelle dans les métiers du notariat. Elle conduit à la délivrance d'un diplôme de niveau II.

La formation est conçue et organisée dans le cadre d'un partenariat avec la profession de notaire, au niveau local avec le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'appel de Montpellier et l'antenne montpelliéraine de l'Institut National des Formations Notariales.

Si les Enseignements théoriques sont dispensés par des universitaires, la pratique est assurée par des notaires. Ce partenariat permet d'offrir aux étudiants un diplôme complet, rigoureux et au plus près des exigences professionnelles.

OBJECTIFS

Devenir collaborateur de notaire.

Acquérir une formation juridique complémentaire, autour des thèmes fondamentaux de la pratique notariale (droit de la famille, droit de l'immobilier, droit des affaires), destinée à l'exercice des fonctions de collaborateur des offices de notaire, classée au niveau T1 de la convention collective du notariat.

PUBLIC CONCERNÉ

La licence professionnelle est ouverte aux titulaires des diplômes suivants :

- BTS notariat
- L2 de Droit
- DUT Carrières juridiques

FORMATION

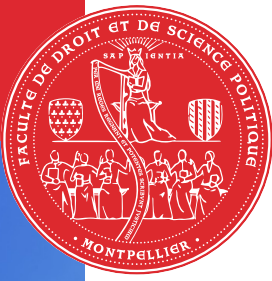
La formation permet aux étudiants d'acquérir ou d'approfondir leurs connaissances et compétences théoriques et pratiques dans les métiers du notariat.

- > Durée de la formation : 1 an
- > 425 heures de cours + 120 heures de projet tuteuré
- > Enseignements théoriques, enseignements pratiques, apprentissage de méthodes et d'outils pour la pratique professionnelle
- > Enseignements dispensés par des enseignants universitaires et des professionnels du domaine (notaires).
- > Stage obligatoire de 12 semaines minimum ou alternance
- > Présence aux cours obligatoire et contrôlée
- > Nombre de places limité. Dossier de candidature à déposer sur la plateforme candidat de l'Université de Montpellier

STAGE OU ALTERNANCE

- Formation initiale : stage de 12 semaines minimum en Office notarial
- Alternance : Pendant les périodes de cours : 2 jours par semaine en office/ 3 jours en cours. En dehors des semaines de formation : périodes uniquement en office notarial.





FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE MONTPELLIER

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

→ MÉTIERS VISÉS

Les titulaires de la licence professionnelle "Métiers du notariat" auront accès à des postes de collaborateur rédacteur au sein d'un office notarial. Ils participeront à la rédaction d'actes courants ou à l'exécution d'opérations juridiques simples, sous le contrôle du notaire ou d'un collaborateur expérimenté.

→ POURSUITE D'ÉTUDES

Les diplômés de la Licence professionnelle métiers du notariat auront la possibilité de parfaire leur formation, aux fins d'accéder à des postes à plus haute responsabilité, en préparant le Diplôme des Métiers du Notariat (DMN).

Ils auront également la possibilité de candidater à des Masters dans une Faculté de Droit. L'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée après examen des dossiers de candidature et entretiens de sélection par le responsable du parcours.

SEMESTRE 1

> COMPÉTENCES FONDAMENTALES DROIT PRIVÉ GÉNÉRAL

UE Droit privé général
Droit des obligations
Droit des contrats spéciaux
Droit des biens

> COMPÉTENCES FONDAMENTALES DROIT DE L'IMMOBILIER

UE Droit de l'immobilier
Droit de la copropriété
Droit de l'urbanisme
Pratique de la vente d'immeuble
Pratique de la publicité foncière
Pratique de la copropriété (rédaction de règlement, état descriptif de division, formalités relatives au syndicat)
Pratique de l'urbanisme
Fiscalité immobilière

> COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES RÉGIMES MATRIMONIAUX

UE Régimes Matrimoniaux
Régimes matrimoniaux
Pratique de la rédaction de contrat de mariage
Pratique de la liquidation de régime

> COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES TRANSMISSION DE PATRIMOINE

UE Transmission de patrimoine
Successions et libéralités
Pratique de la rédaction de donation et de testament
Pratique de la liquidation successorale
Pratique des droits de mutation à titre gratuit et fiscalité du patrimoine

SEMESTRE 2

> COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES DROIT DU CRÉDIT ET DES AFFAIRES

UE Droit du crédit et des affaires
Droit des sûretés
Droit commercial général et sociétés
Droit du crédit et procédures collectives
Pratique des opérations sur le fonds de commerce
Pratique de la création de sociétés
Pratique de la constitution de sûretés

> COMPÉTENCES PRÉ-PROFESSIONNELLES

UE Ressources pour la pratique professionnelle
Anglais notarial
Rédaction d'actes
Informatique notarial
Comptabilité
Déontologie et organisation de la profession
UE Projet Tutoré
130 heures réparties sur l'année, étude de terrain, encadrée par universitaires et professionnels
+ 1 UE AU CHOIX
UE Stage

UE Stage et Engagement étudiant
Semestre 1 : 4 semaines
Semestre 2 : 8 semaines
en étude de notaire

<https://droit.edu.umontpellier.fr/>

Retrouvez les parcours et les semestres détaillés sur le site de la Faculté
<https://droit.edu.umontpellier.fr/formations/>

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site de la Faculté : <https://droit.edu.umontpellier.fr/>

Responsable pédagogique :

Madame BORIES - anouk.bories@umontpellier.fr

Secretariat :

Madame VERNAY-DELCOURT - sophie.vernay-delcourt@umontpellier.fr

